

5^{ème} vague de l'épidémie de Covid 19 : La Région Grand Est aux côtés des personnels soignants

Lors de la séance plénière du Conseil régional du Grand Est, le Président **Jean Rottner** a annoncé la gratuité du TER pour les personnels soignants pour rejoindre leurs lieux de travail dès aujourd'hui et tout au long des mois de janvier et de février.

Depuis près de 2 ans et face à l'urgence sanitaire, les personnels soignants se dévouent au quotidien pour venir en aide aux malades de la COVID-19. La Région Grand Est veut témoigner sa reconnaissance aux milliers d'auxiliaires de vie, d'aides-soignants, d'infirmiers et de médecins de notre territoire.

Ainsi, dès aujourd'hui, les soignants pourront emprunter gratuitement l'ensemble des lignes de TER en Grand Est, en présentant un document justifiant de leur fonction. Aucune autre démarche ne sera requise.

Cette mesure de la Région Grand Est doit permettre de faciliter les déplacements des soignants, particulièrement mis à l'épreuve depuis le début de l'épidémie.

CONTACT PRESSE

Julie Saucède – 06 74 08 42 30 – presse@grandest.fr – julie.saucede@grandest.fr